

PAR COURRIER

Le 26 février 2019

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Madame,

Par la présente, nous vous transmettons notre réponse à votre demande d'accès que notre organisme a reçue le 6 février dernier visant à obtenir copie du rapport des frais de location du NM *CTMA Vacancier* en remplacement du NM *F.-A.-Gauthier* entre le 5 et le 31 janvier 2019.

Nous vous invitons à consulter le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), accessible au public, sous le numéro de référence **1235866** où vous retrouverez le rapport de coût demandé et disponible au lien suivant : <https://seao.ca/>

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours